B

FORMATIONS

Vendredi 27 septembre 2019

L'ACTUALITE TRIMESTRIELLE EN DROIT SOCIAL

Avec plus de 2000 sessions de formation en droit social dispensées ces 15 dernières années, BLOHORN Formations est un des acteurs majeurs de ce marché. Grâce à notre méthodologie et nos supports pratiques, notre taux de satisfaction frôle les 100% de clients « très satisfaits ».

INFOS PRATIQUES

Animateur :
Camille HATT
Juriste Droit Social
Cabinet Blohorn Avocats

NOVOTEL Gare
7 Place Robert Schuman
38 000 GRENOBLE

LES DATES

Vendredi 27 septembre 2019

De 8h30 à 12h30
Accueil à partir de 8h00
autour d'un petit-déjeuner

La prochaine formation se déroulera le Vendredi 13 décembre 2019

LES TARIFS

Convention annuelle
2019 (4 sessions)

2267€ HT
pour les frais d'animation

894€ HT
pour les frais de participation à la conception des support

Blohorn
AVOCATS
EXPERTISE ET STRATÉGIE
DROIT SOCIAL

Actualité en droit social

Les réformes sociales s'accélèrent ! Quelles sont les nouvelles mesures législatives et réglementaires à suivre et analyser ? Quels sont leur contenu ? Quelles conséquences sont attendues pour les entreprises ? Quid des nouvelles obligations et pénalités ? Leur calendrier ? Les points de vigilance ? Quelles sont les décisions jurisprudentielles à retenir afin de sécuriser les pratiques ? Comment les interpréter ? De nombreuses questions se posent.

THÈMES

L'actualité légale et réglementaire :
- Formation, exécution, rupture du contrat de travail
- Droit de la paye
- Droit pénal du travail
- Contrôle URSSAF
- Hygiène et sécurité au travail/inspection du travail
- Institution représentative du personnel

L'actualité jurisprudentielle :
- Revirements
- Confirmations
- Evolutions

L'actualité des conventions collectives

PUBLICS CONCERNÉS

Chef d'entreprise, Responsable service RH, Chef de service, Collaborateurs spécialisés en Droit Social, Expert-Comptable

CONTENU

Réforme de l'assurance chômage :
- les décrets fixant les modalités de mise en application de la réforme sont parus (droit des démissionnaires et des indépendants, bonus-malus…)

Egalité Hommes/Femmes :
- Entrée en vigueur de la procédure de sanction à défaut d'indicateur

AT/MP :
- le détail de la nouvelle procédure de reconnaissance applicable à compter du 1er décembre 2019

Loi Avenir Professionnel :
-un projet d'ordonnance corrige ses incohérences notamment sur les sujets suivants : apprentissage, CPF et heures acquises au titre du DIF, l'entretien professionnel, le financement des formations liées au CSP, les évolutions de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés…

Contrat frais de santé :
Mise en place d'un droit à résilier son contrat frais de santé à tout moment sans frais

Nouveautés en paie :
-réduction cotisation patronale maladie : les dernières précisions
-Les précisions sur la réforme de l'épargne retraite

Exécution du contrat de travail :
- règlement intérieur : précisions du Conseil d'Etat sur la possibilité de prévoir une tolérance zéro alcool pour certains postes
-Liberté religieuse : les conditions à la limitation de ce droit
-Prévoyance : le contrat souscrit doit être conforme aux dispositions conventionnelles
-prévoyance : le salarié couvert à titre facultatif par la « mutuelle » de son conjoint ne justifie pas d'une dispense d'affiliation valable
-la prise en charge par l'employeur des frais afférents à une soirée entre collègues peut être considérée comme des frais exclus de cotisations

Rupture du contrat de travail :
- Rupture conventionnelle : la remise d'un exemplaire signé du CERFA au salarié ne se présume pas
-licenciement du salarié en congé parental à temps partiel : la position de la CJUE sur le calcul de l'indemnité de licenciement
-licenciement d'un salarié en arrêt maladie : attention aux restrictions conventionnelles
-Contentieux prud'homal : la position de la Cour de cassation sur la conventionalité du barème « Macron »

OBJECTIFS

- Analyser les conséquences des réformes ;
- Dégager des solutions pratiques pour son entreprise ou pour ses clients.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports juridiques et théoriques illustrés par des exemples concrets
- Mise en situation